

# « Tous les ans, il faut repartir de zéro »

**BAPTÊMES** Le vice-recteur Didier Lambert pose la question d'une régulation plus décrétable

► La Maison des athlètes francophones à Louvain-la-Neuve est sous le coup d'une instruction judiciaire.  
► On parle de « traitements dégradants, de violences physiques et morales et d'attentats à la pudeur lors des baptêmes ».

La sanction est grave, à la mesure des faits qui se sont déroulés lors des baptêmes de la Maison des athlètes francophones, plus connue à Louvain-la-Neuve sous le nom de « MAF ». Ce cercle de la faculté des Sciences de la motricité se qualifie lui-même de « cercle le plus fort » du campus. Et il faut croire que certains de ses membres ont voulu appliquer le slogan à la lettre puisque le doyen de la Faculté a tenu, par mail, à prévenir les étudiants, les professeurs et les collaborateurs de l'existence de « traitement dégradants, de violences physiques et morales et d'attentats à la pudeur lors des baptêmes ».

« Nous sommes actuellement en train de procéder aux auditions des auteurs et des victimes des faits, précise le procureur du Roi, Jean-Claude Elslander. Il y a eu des rumeurs qui ont circulé depuis la fermeture du cercle et nous tentons d'en analyser la véracité. Certains témoignages laissent entendre des scènes de viol, de nudité, de violences physiques, de gifles notamment. Nous entendons les étudiants qui veulent en parler. Par contre, parmi les auteurs présumés des

faits, aucun ne s'est présenté. » Et d'ajouter que sur le millier d'étudiants inscrits en première année de kiné et d'éducation physique, seuls 47 d'entre eux ont manifesté leur intention de prendre part au baptême de la MAF : « Et il n'y en a eu que 15 d'entre eux qui ont été jusqu'au bout du processus. »

Toujours est-il que le 12 octobre, la MAF a été fermée par Didier Lambert, le vice-recteur aux affaires étudiantes de l'UCL.

Ce lundi, lors d'une conférence de presse tenue dans la journée, la MAF et le Groupement des cercles louvanistes (GCL) qui encadre les cercles étudiants ont réagi. La MAF ne conteste pas sa fermeture. Le GCL « y voit un exemple pour tous les autres cercles. » Le 11 octobre déjà, l'UCLouvain a été informée des débordements qui « se seraient produits durant les activités de bleusailles et de baptême ». Didier Lambert parle, en effet, au conditionnel puisque même le parquet du Brabant wallon, qui a ouvert une instruction judiciaire, indique qu'il n'y a eu aucune plainte.

Depuis vingt ans, l'UCLouvain a mis en place différents dispositifs pour encadrer les baptêmes au mieux : protocole d'accord négocié au sein d'une commission paritaire ; formation des responsables de baptêmes, y compris sur les risques médicaux, l'année académique précé-

dant les baptêmes ; formation des comités de cercles et de régionales une semaine avant la rentrée académique ; rencontre du vice-rectorat avec les étudiants qui souhaitent passer leur baptême ; et débriefing final.

« Mais depuis neuf rentrées universitaires que je suis en fonction, je constate que sur le

terrain les traditions sont très différentes, ajoute Didier Lambert. La réalité d'un baptême est complexe. » Légiférer le baptême comme le bizutage en France serait-il la solution ? Les associations, comme celle des cercles étudiants de l'ULB, craignent que cela ne rende les baptêmes clandestins, maximisant les risques. Elles favorisent les contacts entre étudiants à l'échelle de l'institution, par l'existence de chartes.

« Nous privilégions un contact bilatéral entre associations étudiantes, mais je pense qu'un cadre précis en Fédération Wallonie-Bruxelles permettrait de clarifier les responsabilités de chacun et chacune, à la fois des institutions mais aussi des associations étudiantes et de leur responsable. Un des problèmes est la force de la tradition orale dans les cercles. Beaucoup de mythes sur les origines gravitent en leur sein. Cela fait partie, selon moi, de la nécessité d'un cadre plus large. » Le vice-recteur aux affaires étudiantes ponctue son discours d'observations faites au cours des neuf dernières années : « La perception change, des deux côtés. Les opposants le sont davantage, les défenseurs de même. Tous les ans, les associations changent et n'ont plus le même référent. Tous les ans, il faut repartir de zéro. » ■

**OLIVIER DAELEN (ST.)  
JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE  
MARIE THIEFFRY**

## RÉACTIONS

### Les étudiants « déçus mais pas étonnés »

« La MAF organise l'un des baptêmes les plus durs. » Avis unanime de l'ensemble des étudiants. De là à y imaginer des débordements tels que ceux qui ont poussé le Parquet à ouvrir une instruction judiciaire ? Pour la plupart, oui. « Si on devait désigner un cercle qui bafouait les règles, c'était bien celui-là », assure Paul. Oceann va même plus loin : « Les baptêmes de la MAF ont toujours été trash. La nudité, là-bas, c'est régulier. Tout Louvain-la-Neuve est au courant. » Mais ça ne le dérange pas le moins du monde : « Si un mouvement de soutien s'organise, je le rejoindrai immédiatement. Solidarité ! » D'autres étudiants émettent plus de réserves. « C'est sans doute allé trop loin. Je ne comprends pas comment les organisateurs ne se sont pas rendu compte qu'il fallait arrêter ça », regrette Wendy.

Concernant la lourdeur des sanctions, les avis divergent. Condamner tout un cercle pour les actes d'une minorité, est-ce bien logique ? « Oui, il y a toute une équipe derrière l'organisation des baptêmes. Il fallait prendre une sanction collective », entend-on d'un côté. « C'est totalement disproportionné. Il aurait fallu décortiquer le problème et punir les vrais responsables », répond-on de l'autre. En revanche les étudiants accordent leurs violons pour faire part de leur tristesse. « Tout le monde est déçu car la MAF organisait les meilleures soirées. C'est toute la vie estudiantine qui va en pâtir », résume Gilbert-Emilien. Mais les guindailleurs ne s'avouent pas vaincus. François en est certain, « la MAF n'est pas morte, un cercle, ça se relève toujours ! »

OLIVIER DAELEN (ST.)